



CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Objectif : Offrir un lieu refuge en cas de harcèlement ou de danger dans l'espace public, accessible en demandant simplement "Où est Angela ?"

1. Accueil bienveillant et discret

- Offrir un refuge sécurisé à toute personne demandant "Angela".
- Ne poser aucun jugement.
- Préserver la confidentialité de la demande.

2. Réaction adaptée et calme

- Mettre la personne en sécurité immédiatement.
- L'écouter avec bienveillance.
- Évaluer si elle souhaite appeler un proche, un taxi, la police, ou simplement se reposer quelques instants.

3. Orientation si besoin

- Proposer d'appeler les secours (police, SAMU...).
- Faciliter la prise de contact avec un proche ou un moyen de transport.

4. Formation et sensibilisation

- Participer à une formation rapide du personnel.
- Sensibiliser régulièrement les équipes sur les bonnes pratiques.

5. Affichage visible

- Afficher le logo du Dispositif Angela sur la vitrine/porte pour signaler l'engagement de l'établissement.

De manière générale, être partenaire du dispositif «Demandez Angela» suppose de ne pas tolérer au sein de son enseigne, sous quelques formes que ce soit, des comportements discriminatoires. Le dispositif est fondé sur des principes de bienveillance, d'inclusion et de solidarité.

Fait à
Le

Signature JCE MENTON RCM

Signature Partenaire